

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRISON DE LA CROISÉE

La prison de la Croisée sera soumise à des expertises sur la sécurité et sur l'organisation

La conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'Intérieur (DINT) et Mme Sylvie Bula, cheffe du service pénitentiaire (SPEN) ont fait le point sur l'évasion de ce week-end à la prison de la Croisée. Le rapport relatif à l'évasion du même établissement en juillet dernier a en outre été remis à la cheffe du DINT. Une série de mesures relatives à ces événements sont prises.

Concernant le mode opératoire de l'évasion de ce week-end, les investigations se poursuivent. Un outil artisanal a bien été utilisé. Les caméras de surveillance internes et concernées par l'évasion ont été masquées par les fuyards. D'une technologie ancienne, une fois masquées, ces caméras ne donnent pas d'alerte à la centrale. Pour atteindre le secteur socio-éducatif, les fuyards ont forcé une porte, toujours à l'aide de leur outil artisanal. Par ailleurs, les détenus se connaissaient.

Les mesures prises dans l'établissement depuis l'évasion de juillet sont les suivantes : sécurisation des combles ; sécurisation des grillages ; pose de barbelés sur les toits, réglages des PIR (Passive Infra red) et installation d'un nouveau PIR, avec comme conséquence qu'il n'existe plus aucun angle mort échappant à la détection infrarouge. Pour l'évasion de ce week-end, le système de sécurité extérieur a donc parfaitement fonctionné, permettant l'intervention très rapide des forces de sécurité et l'arrestation de 4 des 6 fuyards.

Par ailleurs, la cheffe du DINT a pris connaissance ce week-end du rapport final interne de la cheffe du SPEN sur l'évasion du 30 juillet. Suite à cela, Mme Bula, d'entente avec Mme Métraux, ont prononcé le licenciement avec effet immédiat pour faute grave d'un agent de détention spécialisé qui avait désactivé à plusieurs reprises des PIR - et sur une longue durée - pour sa convenance personnelle (fausses alarmes dues à la présence d'animaux autour de la prison).

Enfin, et suite aux événements du 30 juillet et ceux de ce week-end, la cheffe du DINT a ordonné une expertise de la sécurité interne et externe de la prison de la Croisée,

ainsi qu'un examen de l'organisation hiérarchique de cet établissement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 octobre 2012

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51 ; DINT, Sylvie Bula, cheffe du service pénitentiaire, 021 316 48 01